



# AAPI

Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

Association of Access to Information and Privacy Professionals

Programme de formation en AIPRP – Institutions fédérales (PFAIPRP-IF)

Module A – Intégration à la fonction d'analyste en AIPRP – 2021-2022

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez remplir le présent formulaire d'inscription et le transmettre à l'AAPI par courriel ([aapi@aapi.qc.ca](mailto:aapi@aapi.qc.ca)) ou par télécopieur (418 624-0738). **Une facture vous sera acheminée, confirmant ainsi votre inscription.** Si vous éprouvez des problèmes dans la transmission du formulaire, veuillez communiquer avec nous, au 418 624-9285.

### COORDONNÉES ET ADRESSE DE FACTURATION\*

Nom, prénom	
Fonction	
Institution	
Adresse de correspondance	
Adresse courriel	
Téléphone	
Télécopieur	

\*Adresses de facturation ou courriel, si différentes de celles inscrites ci-dessus.

### Adhésion AAPI

Pour être admis au Programme de formation, vous devez être membre de l'AAPI – **Adhésion AAPI incluse dans le coût de votre inscription au Programme** | Lors de la facturation, nous vous communiquerons votre numéro de membre ainsi que votre code d'accès à la section du site Web réservée aux membres.

INSCRIPTION au MODULE A du PFAIPRP-IF La TVH (13 %) applicable est en sus des sommes indiquées pour la tarification. Pour tout complément d'information : Programmation et coordination : M <sup>me</sup> Marie-Claude Juneau – <a href="mailto:mcjuneau@aapi.ca">mcjuneau@aapi.ca</a> Inscription et facturation : M <sup>me</sup> Linda Girard – <a href="mailto:lgirard@aapi.qc.ca">lgirard@aapi.qc.ca</a>	Tarification individuelle	Tarification individuelle de groupe 2 personnes et + à la même session par IF
✓ Programme – Module A – 4 cours - 6 jours de diffusion Diffusion française : 27 avril au 25 mai 2021	2320 \$	2157 \$
✓ Adhésion AAPI	Incluse	
✓ Examen – Obtention de l'attestation en AIPRP	165 \$	165 \$
✓ Reconnaissance FEP – UdeM – Unités de formation continue	Incluse	
TOTAL – Cochez la tarification applicable.	<input type="checkbox"/> 2485 \$	<input type="checkbox"/> 2322 \$

Ces frais d'inscription incluent le matériel d'apprentissage transmis par courriel, l'adhésion à l'AAPI, les unités de formation continue émises par la FEP de l'Université de Montréal ainsi que la gestion administrative du dossier. Les frais de la FEP de l'Université de Montréal concernant l'obtention de l'attestation en AIPRP sont en sus.

Les frais d'inscription peuvent être acquittés par carte de crédit. Communiquez avec l'AAPI.

750, côte de la Pente-Douce, bureau 205, Québec (Québec) G1N 2M1  
Tél. : 418 624-9285 / Téléc. : 418 624-0738



# AAPI

Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

Association of Access to Information and Privacy Professionals

## Programme de formation en AIPRP – Institutions fédérales (PFAIPRP-IF) Module A – Intégration à la fonction d'analyste en AIPRP – 2021-2022

### CONDITIONS GÉNÉRALES ET MODALITÉS

#### Condition d'admission

Pour être admis au Programme de formation en AIPRP-IF de l'AAPI, vous devez **être membre de l'AAPI**.

#### Information générale

##### **Diffusion en langue française et en langue anglaise – Sessions Printemps 2021**

Le Module A est d'une durée de 42 heures et est diffusé sur une période d'un mois. Chaque journée de cours, d'une durée de 7 heures, est diffusée par visioconférence, de 8 h 30 à 16 h 30, en présence de praticiens en AIPRP et d'une personne responsable du soutien logistique.

**Diffusion par visioconférence** – En plus des pauses santé et de la période réservée au dîner, de courtes pauses de 5 minutes sont insérées en journée afin d'éviter aux participants de devoir maintenir une attention continue pendant 2 heures consécutives de diffusion par visioconférence.

##### **Frais d'inscription et matériel pédagogique**

Les frais d'inscription sont indiqués sur le formulaire d'inscription. Documentation pédagogique incluse : pour chaque cours, le participant recevra la documentation suivante : (1) le document Instructions et déroulement, (2) le cahier de cours, (3) le cahier d'exercices et de pratiques opérationnelles, (4) la liste des lectures préalables, s'il y a lieu, et (5) le questionnaire d'appréciation.

##### ***Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé***

Conformément à l'article 8 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, les renseignements recueillis servent à la gestion de votre dossier et, comme tels, ne sont accessibles qu'au personnel de l'AAPI. Vous avez un droit d'accès et de rectification sur les renseignements contenus dans votre dossier, qui est conservé aux bureaux de l'AAPI, 750, côte de la Pente-Douce, bureau 205, Québec.

##### **Politique d'annulation**

###### **Votre inscription est valide à la réception du formulaire.**

Le nombre de participants étant limité, nous vous invitons à vous inscrire le plus tôt possible, en remplissant le formulaire d'inscription électronique accessible dans le site Internet de l'AAPI ou en nous le transmettant par télécopieur, au 418 624-0738, et en l'acheminant ensuite avec votre chèque à l'ordre de **l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)** à l'adresse suivante : Formation professionnelle AAPI, 750, côte de la Pente-Douce, bureau 205, Québec (Québec) G1N 2M1. [Les frais d'inscription au Programme de formation en AIPRP-IF peuvent être acquittés par carte de crédit. Veuillez communiquer avec l'Association.](#)

Par ailleurs, l'AAPI se réserve le droit d'annuler un cours ou un module si elle juge le nombre de participants insuffisant.

**Afin de préserver la qualité de l'enseignement et le respect de nos engagements envers les participants au Programme de formation en AIPRP-IF, l'AAPI a établi sa politique d'annulation en privilégiant le remplacement du participant aux conditions qui suivent :**

##### **Inscription au Programme | Remplacement du participant**

Le remplacement d'un participant est accepté sans frais jusqu'au début du premier cours. Aucun remplacement n'est accepté une fois le programme régulier commencé.

##### **Frais d'annulation en cas de non-remplacement**

- Entre 7 et 15 jours ouvrables avant le début du Programme : 40 % des frais d'inscription sont exigibles.
- Moins de 7 jours ouvrables avant le début du Programme : les frais d'inscription sont exigibles.

**Pour toute question en lien avec le contenu des cours, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Claude Juneau, coordonnatrice Programme de formation AIPRP – Institutions fédérales / Coordinator ATIP Training Program – Federal Institutions | [mcjuneau@aapi.ca](mailto:mcjuneau@aapi.ca) | 819 209-7877**